

Image not found or type unknown



Proposition de prete-nom par mon avocat a mon futur ex mari

Par **msiz800**, le **23/05/2014** à **20:18**

bonjour,

je suis actuellement en procédure de divorce, a savoir que mon futur ex mari ne veut rien payer et refuse donc de prendre un avocat.

Mon avocat me propose d'utiliser un prete-nom qu'il facturera 1200€ a mon futur ex mari.

que se passe-t-il si mon mari refuse de payer ?

Que devient la procédure de divorce ?

Est-elle stoppée?

merci de vos réponses